

attendent qu'on prenne des mesures, au lieu de temporiser?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, je dois faire savoir au très honorable député que c'est seulement lundi il y a huit jours que les éleveurs de bétail ont demandé au gouvernement de prendre des mesures. Ils ont présenté des demandes à ce moment-là. Nous avons depuis réuni tous les faits et j'ai soumis une proposition à mes collègues. J'espère qu'une décision sera bientôt prise.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre si les associations agricoles, l'organisation générale du Syndicat national des cultivateurs ou l'Association canadienne des éleveurs de bétail, lui ont demandé de mettre un embargo sur le bétail engraisé importé au Canada ou d'appliquer des restrictions de quelque sorte sur le bétail importé au Canada des États-Unis?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, sauf erreur, la plupart des associations agricoles ont rendu public les demandes ou propositions qu'elles ont faites. Elles sont surtout en faveur de l'application, pendant un certain temps, d'un genre de surtaxe sur le bétail provenant des États-Unis. Certaines ont fait des propositions différentes de celles des autres. Les avis ne sont pas unanimes. Cependant, la plupart d'entre elles pensent qu'il faut faire quelque chose.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA TENUE POSSIBLE D'UNE CONFÉRENCE CONSTITUTIONNELLE—LES POURPARLERS AVEC LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que le premier ministre a dit hier qu'il allait prochainement rencontrer le premier ministre de la province de Québec, et que ce dernier déclarait, il y a quinze jours, qu'il réclamerait, après les élections provinciales, que le dialogue constitutionnel reprenne, j'aimerais lui demander s'il profitera de l'occasion pour discuter de la possibilité de tenir une conférence constitutionnelle et s'il est lui-même favorable à la tenue d'une telle conférence.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je remercie le député de m'avoir prévenu qu'il allait me poser cette question. Je ne peux malheureusement rien ajouter à ce qui est déjà connu. La position du gouvernement est que la Constitution canadienne devrait être rapatriée, qu'une formule d'amendement proprement canadienne devrait être adoptée, qu'un bill des droits de l'homme et des garanties linguistiques devrait être incorporé à la constitution. Toutes ces positions, nous les avons soutenues à la Conférence de Victoria qui, malheureusement, a échoué, parce que la province

Questions orales

de Québec n'a pas accepté les positions fédérales. Si le nouveau gouvernement du Québec peut présenter des propositions compatibles avec les positions fédérales, et acceptables en général aux Canadiens, nous serons extrêmement heureux de tenir à nouveau des conférences constitutionnelles.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

LA DURÉE DU COURS FLOTTANT DU DOLLAR CANADIEN

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Puisque l'adoption du cours flottant du change remonte déjà à plus de trois ans, le ministre a-t-il l'intention de poursuivre cette politique, étant donné surtout qu'il préconisait récemment des valeurs nominales stables mais remaniables et des écarts plus grands, tout en gardant la possibilité d'avoir un cours flottant dans des situations particulières sous la surveillance du Fonds monétaire international?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, ce rapport des fonds de pouvoir du groupe des 20, que vient de citer le député, laisse également entendre dans la phrase suivante que l'on prévoit un cours flottant du change sous la surveillance du Fonds monétaire international.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE RAPPORT ENTRE LES TAUX BANCAIRES ET LA CHUTE DE LA PRODUCTION INTÉRIEURE

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, ma question est supplémentaire à celles qu'a déjà posées le député de Don Valley. Étant donné qu'à Londres et à New York les taux bancaires ont baissé de 1/4 p. 100 et qu'ils n'ont pas baissé ici au pays, jusqu'à quel point le gouvernement attribue-t-il la chute de 2.2 p. 100 de la production intérieure réelle au mois d'août à une politique économique fondée sur le loyer prétendument élevé de l'argent.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit au député et à certains de ses collègues, le Canada a établi sa propre politique monétaire lorsque le taux d'intérêt était à la hausse.

M. MacKay: Puis-je demander au ministre des Finances pourquoi le taux bancaire continue d'être aussi élevé? S'agit-il là d'une politique gouvernementale? Sinon, le gouvernement a-t-il l'intention de prendre des mesures à ce sujet?

● (1450)

M. Turner (Ottawa-Carleton): Les taux d'intérêt au Canada augmentent un peu moins qu'aux États-Unis et en Europe et il existe donc encore un écart qui exerce une certaine pression sur le taux de change. L'autre facteur, c'est naturellement que les taux d'intérêt sont liés à l'expansion continue de l'économie, ce qui s'est traduit, la semaine dernière, par plus de 300 millions de dollars de nouveaux prêts consentis par les banques à charte.